

Fiche de poste

Professeur(e) d'Anglais au microlycée de Caen

I – Descriptif du poste

Catégorie : Professeur titulaire d'Anglais (tous statuts)

Quotité de travail : 15h

Un complément de service au lycée Rostand pourrait être envisagé

Lieu d'exercice : microlycée de Caen, dans les locaux du lycée Rostand 98 Route d'Ifs, 14000 Caen

Public accueilli : Jeunes en situation de décrochage depuis plus de 12 mois ayant un niveau minimum de seconde souhaitant réintégrer les filières d'enseignement général et technologique et se préparer à un baccalauréat général ou technologique.

Principe général du microlycée : Le microlycée est une entité souple et adaptable à chaque jeune pour qu'il puisse co-construire les conditions d'une réussite scolaire, validée par l'obtention du baccalauréat, mais aussi par le développement de compétences nécessaires pour continuer à "élever son niveau de formation initiale et continue, s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, exercer sa citoyenneté". En ce sens, un objectif du microlycée est d'accompagner chaque jeune pour qu'il réinvestisse l'espace scolaire d'un lycée inclusif.

Positionnement dans l'organisation

Sous l'autorité du proviseur du lycée Rostand, la personne recrutée intègre une équipe qui prend en charge collectivement le fonctionnement de la structure avec l'aide d'un coordonnateur.

II - Missions

Assurer une mission pédagogique spécifique

Le professeur d'Anglais recruté doit être en mesure de concevoir et de mettre en œuvre des situations d'enseignement apprentissage adaptées à ce type de public scolaire tout en le guidant vers des exigences et des compétences attendues dans le cycle terminal du lycée général et technologique.

Les temps d'enseignement sont construits par l'équipe en projets et en interdisciplinarité ou en temps disciplinaires afin de permettre aux élèves d'accéder au niveau requis pour leurs projets scolaires.

Des temps d'atelier et d'ouverture (vers la culture, le sport, le monde de l'entreprise et des associations ...) sont à concevoir et à mettre en œuvre pour intégrer au processus de raccrochage l'acquisition de compétences sociales et transversales favorisant la vie en collectivité et l'insertion professionnelle.

Assurer un suivi des jeunes dans leur processus de raccrochage scolaire.

Le public du microlycée concerne des jeunes ayant quitté le système scolaire depuis plus de 12 mois et affirmant une volonté de retour vers le lycée. Ce retour nécessite un accompagnement personnalisé assuré par les enseignants du microlycée. Le professeur doit donc

- Construire avec eux une relation de confiance et de réassurance dans une nécessaire distance.
- Être un relais entre l'élève et les acteurs extérieurs (parents, AS, psychologues, etc.).
- Partager les lieux et les temps de travail et de détente avec les élèves (salle commune professeurs/élèves).
- Aider les élèves à verbaliser leurs attentes et à les confronter à leurs besoins en termes de compétences à construire

<p><u>Contribuer à la dynamique d'une structure expérimentale et au développement de nouvelles formes de professionnalité.</u></p> <p>Le microlycée est une structure nouvelle créée à la rentrée 2018. Elle est une expérimentation d'un processus de raccrochage axé sur l'inclusion devant permettre une certification finale dans le cadre d'un lycée traditionnel. Les enseignants sont partie prenante de cette démarche et de son évaluation. Cela implique la participation à un travail d'équipe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mise en commun des expériences et difficultés dans des réunions de concertation (deux heures hebdomadaires inscrites à l'emploi du temps). - Une entraide pédagogique entre professeurs (partage de cours, échange de copies, co-construction de cours, cours en binôme). - Une contribution à une réflexion collective axée sur une démarche de développement professionnel pour répondre aux besoins spécifiques de ces élèves <p>Le projet expérimental suppose l'acceptation d'une nouvelle professionnalité qui intègre des dimensions d'enseignement, de suivi de tutorat, de vie scolaire, de recherche, de tâches administratives, de partage de vie quotidienne dans le cadre d'un service défini.</p>	
<p>III – Environnement professionnel</p>	
<p>Relations principales en interne</p>	<p>Jeunes inscrits dans la structure Membres de l'équipe pédagogique du Microlycée (coordinateur, professeurs, intervenants extérieurs...).</p>
<p>Partenaires externes</p>	<p>Le suivi des jeunes au microlycée peut faire l'objet d'un travail avec des partenaires extérieurs ayant pour mission la lutte contre le décrochage scolaire (MLDS, CIO, missions locales, services éducatifs) Les services académiques (DSDEN, CARDIE, SAIO, DANE) sont partie prenante du projet et sont des ressources pour le projet.</p>
<p>Contraintes particulières de travail</p>	<p>Les fonctions d'un enseignant au Microlycée découlent du projet pédagogique et éducatif de la structure. La charge et la nature du travail des enseignants sont donc définies moins par le statut ou la discipline à enseigner que par la globalité du projet pédagogique et éducatif. Le service de l'enseignant du Microlycée est structuré par un emploi du temps avec moins d'heures de cours et de correction de copies mais davantage de présence sur place. Les tâches, élaborées en équipe et définies dans le cadre d'un cahier des charges, sont multiples et polyvalentes. Pour l'enseignant, comme pour l'élève, le temps scolaire prend ici d'autres durées, d'autres formes, d'autres contenus : le service des enseignants est calculé, sur la base de 18 heures réparties en heures d'enseignement et en heures d'autres tâches inhérentes à la structure dont le comptage dans le service est différent.</p>
<p>IV – Compétences requises.</p>	
	<p>Les compétences professionnelles requises d'un(e) professeur(e) du micro lycée sont celles définies par le référentiel de compétence des enseignants http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html</p>

Il est toutefois attendu que le professeur du micro lycée ait développé des compétences spécifiques à :

- la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs dans un cadre interdisciplinaire
- la coopération avec des partenaires éducatifs
- la maîtrise d'une solide expérience pédagogique fondée sur la prise en compte de la diversité des publics scolaires, des pratiques avérées de différenciation pédagogique et d'accompagnement personnalisé des élèves.
- l'intégration du numérique à des fins éducatives et pédagogiques
- Une bonne expérience de l'enseignement en cycle terminal des lycées

V – Modalités de candidature

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, doivent parvenir **au plus tard le 10 Mai 2021** au lycée Jean Rostand à Caen, à l'attention du coordinateur du microlycée, par courriel à l'adresse suivante : microlyceecaen@ac-caen.fr

Pour toute question et renseignement, personne à contacter : Patrice EUSTACHE, coordinateur microlycée - Tél : **07 81 06 73 85**

Les candidats retenus pour les entretiens seront reçus entre le 17 et le 21 Mai.